



TREMBLAY les Villages

7, rue de Châteauneuf
28170 TREMBLAY les VILLAGES

☎ 02.37.65.28.18.
☎ 02.37.65.30.66.

contact.mairie@tremblaylesvillages.com

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Passé en application de l'article 28 du Code des Marchés publics

LETTRE DE CONSULTATION

N° de marché : 2016 - 03

Objet du marché : Assistance à Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'infrastructure, de voirie, de réseaux divers et d'hydraulique dans le cadre d'un plan pluriannuel programmation travaux de voirie.

1 - IDENTIFIANTS

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Commune de TREMBLAY LES VILLAGES
7 rue de Châteauneuf
28170 TREMBLAY LES VILLAGES
Téléphone : 02 37 65 30 66

Représentant du pouvoir adjudicateur : **Madame MINARD Christelle, Maire de Tremblay les Villages**

Comptable assignataire des paiements : **Trésorier de la commune de Tremblay les Villages**

2 - Type de procédure :

Le marché en procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

Chêne-Chenu Ecublé Gironville-Neuville
St Chéron des Champs Theuvy-Achères Tremblay-les-Villages



TREMBLAY les Villages

7, rue de Châteauneuf
28170 TREMBLAY les VILLAGES

☎ 02.37.65.28.18.
☎ 02.37.65.30.66.

contact.mairie@tremblaylesvillages.com

3- Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est constitué des éléments suivants :

- La présente lettre de consultation qui vaut règlement de consultation et cahier des charges
- L'acte d'engagement
- La déclaration sur l'honneur

4 - Objets de la consultation :

La consultation porte sur les prestations intellectuelles pour une assistance à maîtrise d'œuvre en vue d'évaluer le montant des travaux de voirie pour la **tranche ferme**

Ainsi que de la conception et du suivi de la réalisation des opérations retenues suivantes : maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'infrastructure, de voirie, de réseaux divers et d'hydraulique pour les **tranches conditionnelles et études de projets.**

Le lieu de prestation des services est l'ensemble de la commune de Tremblay les Villages
Les éléments constitutifs de cette mission sont les suivants :

A/ Etudes d'avant-projet (AVP) – Tranche ferme du marché

Chêne-Chenu :

• Bordures de trottoirs Place de la Liberté et réfection de la chaussée
• Bordures de trottoirs rue Saint-Germain
• Finir les enrobés des entrées de maisons rue de la Mairie.

Chêne-Chenu
St Chéron des Champs

Ecublé
Theuvy-Achères

Gironville-Neuville
Tremblay-les-Villages



TREMBLAY les Villages

7, rue de Châteauneuf
28170 TREMBLAY les VILLAGES

☎ 02.37.65.28.18.
☎ 02.37.65.30.66.

contact.mairie@tremblaylesvillages.com

Theuvy-Achères :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Bordures de trottoirs rue Saint-Brice |
| <ul style="list-style-type: none">• Etude du raccordement de deux habitations au réseau d'eau potable du lieu-dit Bernier |

Saint-Chéron-des-Champs :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Réfection des trottoirs en enrobés dans toutes les rues du village |
| <ul style="list-style-type: none">• Ecoulement des eaux pluviales rue de Rebercourt |
| <ul style="list-style-type: none">• Implantation de bandes rugueuses à l'entrée de Saint-Chéron en venant de Challet. |

Ecublé-Bilheux :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Marquage au sol rond-point rue de la Goletterie |
| <ul style="list-style-type: none">• Implantation d'un stop rue Saint-Jacques - Bilheux |
| <ul style="list-style-type: none">• Rétrécissement de la Chaussée en entrée et sortie d'Ecublé + Passage piétons en traversée d'Ecublé. |
| <ul style="list-style-type: none">• Changement et renforcement de la canalisation d'eau potable à Moulu - Ecublé |

Tremblay :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Fourniture et pose de 2 bordures caniveaux T2 CS1 surbaissées rue de la sente aux moines à Moreaulieu |
| <ul style="list-style-type: none">• Réalisation de bordures de trottoirs rue de Champigny – côté impair à Moreaulieu |
| <ul style="list-style-type: none">• Réfection de la voirie rue de la Cornaillère |
| <ul style="list-style-type: none">• Enrobés des places de stationnement devant l'école rue de la Croix Blanche et marquage au sol |

Chêne-Chenu Ecublé Gironville-Neuville
St Chéron des Champs Theuvy-Achères Tremblay-les-Villages



TREMBLAY les Villages

7, rue de Châteauneuf
28170 TREMBLAY les VILLAGES

☎ 02.37.65.28.18.
☎ 02.37.65.30.66.

contact.mairie@tremblaylesvillages.com

B/ Etudes de projet (PRO) – 1^{ère} Tranche conditionnelle du marché

- Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux, composée de la validation du D.C.E, de l'analyse des candidatures et des offres et des mises aux point éventuelles (ACT)
- Visa des études d'exécution (VISA)
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)
- Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC)
- Assistance au Maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) Le contenu précis de chaque élément de mission figure aux annexes I et II de l'arrêté du 21 décembre 1993 ainsi que dans le programme de l'opération.
- Le maître d'œuvre s'engage dans l'exécution des missions énumérées ci-dessus, à réaliser les aménagements en respect du programme et des contraintes qui y sont fixées. 2014-01-MO :

- Maîtrise d'ouvrage - Le maître d'ouvrage est la Mairie de Tremblay les Villages.

Le maître d'ouvrage assume son rôle conformément aux dispositions de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985. Le contenu précis du rôle du maître d'ouvrage est le suivant :

- Définition du programme de l'opération et de l'enveloppe financière prévisionnelle
- Choix du maître d'œuvre
- Approbation des avant-projets et accord sur le projet
- Choix des entrepreneurs et signature des marchés de travaux
- Versement de la rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux
- Opérations de réception

Chêne-Chenu Ecublé Gironville-Neuville
St Chéron des Champs Theuvy-Achères Tremblay-les-Villages



TREMBLAY les Villages

7, rue de Châteauneuf
28170 TREMBLAY les VILLAGES

☎ 02.37.65.28.18.
☎ 02.37.65.30.66.

contact.mairie@tremblaylesvillages.com

C/ Etudes de projets – 2^{ème} tranche conditionnelle

- Etude des potentialités d'un site à être urbaniser en fonction des critères liés à la desserte en réseaux et en voirie et analyse des renforcements nécessaires. Aménagement des voies et réseaux en vue de la future zone à urbaniser (une vingtaine de constructions sur la réserve foncière) rue de la croix blanche.
- Etablissement du programme de travaux pluriannuel de travaux de voirie (2017 à 2020).
- Etude de programmation technique et financière de travaux dans le cadre d'une mission d'assistance au Maître d'ouvrage (AMO) pour la conduite des études et des projets (évaluation des travaux, recherche de financement, consultation, suivi, contrôle, ...),

4- Modalités d'exécution du marché

Le présent marché public est régi par le cahier des charges administratives générales (CCAG) applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services – arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du CCAG publié au JORF le 19 mars 2009. .

L'offre devra comporter les éléments suivants :

- La présente lettre de consultations, **dûment complétée, paraphée au bas de chaque page, datée et signée.**
- L'acte d'Engagement
- La Déclaration sur l'Honneur
- Un devis détaillant le montant estimé pour chaque tranches de prestations vues précédemment
- Un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Délai global de paiement : 30 jours par mandat administratif
- Délai de validité de l'offre : 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.
- -Attestation d'assurance

Chêne-Chenu Ecublé Gironville-Neuville
St Chéron des Champs Theuvy-Achères Tremblay-les-Villages



TREMBLAY les Villages

7, rue de Châteauneuf
28170 TREMBLAY les VILLAGES

☎ 02.37.65.28.18.
☎ 02.37.65.30.66.

contact.mairie@tremblaylesvillages.com

- Les fournitures et les prestations associées doivent être conformes avec la réglementation européenne et française en vigueur et prendre en compte les exigences essentielles de sécurité et les principes généraux de prévention.
- En cas de conflit qui n'aurait pu être réglé de préférence à l'amiable, le tribunal compétent est le tribunal administratif d'Orléans.

5- Remise des offres des candidats

Le candidat renseignera les éléments constitutifs de la mission vu précédemment

Date limite de réception des offres : **Vendredi 23 Septembre 2016 à 12H00** au plus tard

Les offres devront être adressées soit :

Par courrier en recommandé avec AR à la mairie de Tremblay les Villages
Le Maire, Mme Christelle Minard
7 rue de Chateauneuf
28 170 TREMBLAY LES VILLAGES

Soit par courriel (envoyé en accusé de réception et confirmation de lecture) sur l'adresse suivante : j.legrand@tremblaylesvillages.com

Renseignements :

Les renseignements complémentaires d'ordre administratifs et/ou techniques peuvent être obtenus auprès :

Monsieur le 1^{er} Adjoint, Jean Luc Sorand tel : [06.17.38.48.29](tel:06.17.38.48.29)

Date de publication de la présente sur le site internet de la commune et envoi aux entreprises prestataires : le jeudi 11 août 2016

Chêne-Chenu Ecublé Gironville-Neuville
St Chéron des Champs Theuvy-Achères Tremblay-les-Villages



TREMBLAY les Villages

7, rue de Châteauneuf
28170 TREMBLAY les VILLAGES

☎ 02.37.65.28.18.
☎ 02.37.65.30.66.

contact.mairie@tremblaylesvillages.com

6 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Prix : 80 %
2. Délai de réalisation : 20 %

7 - Négociation

Le pouvoir adjudicateur peut négocier avec un ou plusieurs candidats dont l'offre lui a paru intéressante. Les aménagements apportés aux offres à l'occasion de la négociation sont consignés par écrit par les candidats, puis transmis au pouvoir adjudicateur.

La négociation est menée dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats. A cet effet, les aménagements apportés en cours de négociation au besoin initialement identifié sont communiqués à tous les candidats retenus pour négocier.

Le pouvoir adjudicateur effectue ensuite une commande sur la base du devis,

Date :

Signature du candidat :
lu et approuvé

Chêne-Chenu
St Chéron des Champs

Ecublé
Theuvy-Achères

Gironville-Neuville
Tremblay-les-Villages